

"	Trois-Rivières.....	337.59
"	Halifax.....	325.00
"	Chatham.....	256.00
"	Kingston.....	250.00
"	" (1907).....	250.00
"	Saint Jean.....	250.00
"	" (1907).....	250.00
"	Chicoutimi.....	230.00
"	Hamilton.....	210.00
"	Joliette.....	203.00
"	Valleyfield.....	200.00
"	Pembroke.....	197.00
"	Antigonish.....	172.10
"	Charlottetown.....	157.00
"	Sault-Ste-Marie.....	110.00
"	Alexandria.....	90.64
"	Peterborough.....	79.00
"	Saint-Albert.....	78.30

TROIS-RIVIÈRES, 31 DÉCEMBRE 1908.

FR. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. F. M.,
Commissaire de Terre-Sainte.

Au Salut du Saint Sacrement

Le prêtre qui monte à l'autel pour chanter un salut, ne doit pas baiser l'autel en arrivant.

La pratique contraire n'est mentionnée nulle part dans les œuvres des liturgistes tant anciens que modernes

(*L'Ami du Clergé*,
24 oct. 1907.)

Nappes d'autel

Pour offrir le Saint Sacrifice de la messe, l'autel doit être couvert de trois nappes propres. La nappe supérieure doit descendre de chaque côté jusqu'à terre. Ainsi le veut la rubrique du Missel; et la Sacrée Congrégation des Rites, le 9 juin 1899, N° 4029, a déclaré qu'on ne peut conserver une coutume contraire. Les nappes doivent être bénites.